



**MAIRIE
DE
VETHEUIL**

☎ : 01 34 78 13 18

Fax : 01 34 78 14 68

Messagerie :

mairiedevetheuil@orange.fr

Le Mot du Maire

Bonne rentrée à tous !
Vous trouverez dans ces nouvelles brèves des informations sur l'avancement du cabinet médical mais aussi les coordonnées du nouvel opérateur de transport sur le Vexin. Ces informations sont arrivées tardivement, nous avons tous été surpris de la manière dont s'est faite la passation entre Timbus et Transdev.
Par ailleurs, sachez que le préfet a renouvelé son arrêté sur le port du masque : il faut donc continuer à le porter dans les 50 m autour de l'école, sur le marché, dans les files d'attente...

DHP

Rédaction

Dominique Herpin-Poulenat
Isabelle Lépicier-Caputo
Christine Gibaud
Dominique Barbier-Cintrat
Laurent Dugas
Olivier Rouche
David Le Glanic
Illustrations
Michel Caputo

Les Brèves de Vétheuil

N° 98

Septembre 2021

Transports à Vétheuil

En Ile-de-France, les transports sont gérés par la Région et plus précisément par Ile-de-France Mobilité. C'est donc IDFM qui attribue les secteurs aux transporteurs. Jusqu'à ces dernières semaines, TimBus était ainsi l'opérateur de transport du Vexin.

Depuis le 1^{er} août, notre secteur a été attribué à un nouveau transporteur « TransDev ».

Cependant, celui-ci a manqué d'efficacité dans sa communication puisque ni les usagers ni les communes n'ont été informés de cette évolution.

A l'initiative de la commune, une réunion s'est tenue le 25 août. Elle a permis d'obtenir les coordonnées téléphoniques ci-dessous.

Nous partageons donc avec vous les coordonnées de l'opérateur, sachant qu'un point de contact reste ouvert pendant quelques semaines à Magny dans les anciens locaux de TimBus.

PC Régulation : 01 73 13 75 14 répond à vos questions

Centre de relation clients : 01 73 13 75 13 répond à vos réclamations

Cabinet médical

La commune poursuit la réhabilitation de l'ancien logement du directeur de l'école en cabinet médical.

Parallèlement elle travaille avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) sur le projet médical qui accompagne cette réhabilitation. (Pour mémoire, la CPTS est à l'origine du centre de vaccination contre la Covid 19 à Magny-en-Vexin).

Celle-ci a donc présenté notre projet, dans le cadre de l'amélioration de l'accompagnement des professionnels de santé, à l'Agence Régionale de Santé (ARS) et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) qui l'ont agréé de manière transitoire, considérant que, les conditions de travail des professionnels de santé ayant évolué, il conviendrait que les nouvelles structures mises en place soient pluridisciplinaires pour être efficaces.

Il nous est donc demandé de prolonger nos efforts vers une structure plus importante que celle prévue afin de pouvoir y accueillir médecin(s), kinésithérapeute(s), infirmière(s), entre autre... ce qui serait, en outre, très salubre au développement de notre village en terme de soins.

C'est pourquoi l'équipe municipale a donné un avis favorable à cette proposition d'étendre le cabinet médical aux locaux de l'actuelle école maternelle qui serait alors accueillie dans de bonnes conditions dans le bâtiment le plus récent, occupé actuellement au rez-de-chaussée par les élèves de l'école élémentaire, ce qui permettra en outre un regroupement des classes au sein du même bâtiment.

Les travaux alors réalisés (ce ne sera pas au cours de cette année scolaire) dans l'actuelle classe maternelle seront prévus a minima afin de permettre si besoin était une réversibilité en locaux scolaires.

Actualités

SMIRTOM

Le SMIRTOM nous a dotés de 3 bacs de tri :

Bac à couvercle **NOIR** Ordures ménagères

Bac à couvercle **JAUNE** Emballages, papiers

Bac à couvercle **VERT** Verre

Dès le mois de septembre 2021, la Société SEPUR appliquera le ramassage uniquement des bacs SMIRTOM.

Les autres bacs individuels, les sacs et le vrac ne seront plus ramassés.

CONSIGNES DE TRI NON RESPECTEES = BAC REFUSE = SCOTCH BLEU SUR LE COUVERCLE

Dans le cas d'un bac refusé, chaque habitant devra procéder au tri et représenter le bac à la prochaine collecte.

Si vous n'avez pas eu vos bacs ou si un de vos bacs n'est pas adapté à la collecte, contactez la Société ESE France

Au numéro vert 0800 002 617

Lors de votre commande indiquez impérativement

Nom - Prénom – Adresse - N° de téléphone

Nombre de personnes vivant au Foyer

Nombre de bacs attendus

Vos bacs seront livrés en mairie, vous recevrez un appel pour venir les retirer.

Ramassage des encombrants

Le passage est prévu

Mercredi 24 novembre 2021

ENEDIS communique

Coupures de courant prévues
vendredi 8 octobre **de 09h00 à 12h00**

Secteurs concernés

38, rue de l'Est

1 au 3, 6 au 12, 18 route de la Goulée

60, route des Crêtes

Animation à la MARPA

La Ferme ROZ de Tessancourt (Yvelines) s'est installée à la MARPA "Les Jardins du Vexin" à Vétheuil le mardi 8 juin: après-midi intergénérationnel où enfants de la crèche "Graine d'Eveil" et seniors de la MARPA ont partagé un moment d'échanges, d'apprentissages et de douceurs autour des canards, poules, bouc, chèvre, moutons, cochons d'Inde, lapins.

Une approche à travers l'ouïe, le toucher et la vue a permis de découvrir ou redécouvrir les animaux de la ferme et créer une véritable interaction entre l'animal et l'être humain. Les petits et les seniors ont participé à un atelier autour de la fabrication du beurre qu'ils ont ensuite pu déguster! Rencontre inoubliable avec les animaux de la ferme, un retour aux sources plein de douceur à vivre dont tout le monde se souviendra!

" C'est le meilleur moment que j'ai passé à la MARPA " confie une résidente.



Patrimoine

L'association « Notre-Dame de Vétheuil » organise les visites de notre église.

Ce monument historique est un patrimoine culturel du village qui attire près de 4000 visiteurs par an.

Aujourd'hui, l'association a besoin de votre aide pour ces visites.

Si vous souhaitez contribuer à la vie associative de votre village, si vous avez quelques instants à partager, n'hésitez pas à contacter l'association au 01 34 78 27 49. Elle répondra à toutes vos questions. Bien entendu, une formation sera dispensée pour faciliter votre participation, votre engagement et votre soutien.

Nettoyage d'automne

Appel à bénévoles pour le samedi 25 septembre.

Plus de renseignements prochainement sur le panneau d'informations et sur le site de la commune.

Actualités

Place de l'église

La Place de l'église est devenue, au fil du temps, un parking pour les riverains et autres randonneurs (jusqu'à 18 véhicules y stationnent). Mais cette place n'avait pas cette vocation, à l'origine. Elle devait permettre aux cérémonies religieuses de pouvoir se dérouler au mieux en laissant approcher les véhicules lors des mariages ou des enterrements, ou simplement aux messes, pour les personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, sur cette même place, se trouve le monument aux morts où toutes les cérémonies de commémoration se déroulent.

Malheureusement, le 8 mai dernier, un véhicule garé juste devant a fortement perturbé la cérémonie en ne permettant pas d'approcher correctement le monument pour prononcer les discours et déposer les gerbes... Ce fût la goutte d'eau qui a décidé le conseil municipal de rendre la place de l'église à ses fonctions premières.

Toutefois, conscients du manque de places de stationnement de plus en plus important sur l'ensemble du village, les membres du conseil réfléchissent à des propositions de marquage de nouvelles places (une dizaine environ), notamment sur la RD 913 (Avenue Claude Monet).

Ces équipements auraient également pour vertu de faire ralentir les véhicules qui empruntent cet axe.





MAIRIE DE VETHEUIL

☎ : 01 34 78 13 18

Fax : 01 34 78 14 68

Messagerie :
mairiedevetheuil@orange.fr

Retrouvez toutes les
informations
de la mairie

www.mairie-vetheuil.fr

Encore plus rapide !
Vous pouvez vous abonner
à la lettre d'informations
municipales en vous inscri-
vant sur le site de la
Mairie.

Recevoir une 3^{ème} dose

Commune
adhérente



www.pnr-vexin-francais.fr



www.vexinvaldeseine.fr

Rédaction

Dominique Herpin-Poulenat
Isabelle Lépicier-Caputo
Christine Gibaud
Dominique Barbier-Cintrat
Laurent Dugas
Olivier Rouche
David Le Glanic
Illustrations
Michel Caputo

Ici commence la mer

L'opération communale s'est bien déroulée le 25 juin dernier lors d'une sortie scolaire organisée pour l'occasion. 16 créations graphiques de l'artiste Adey ont été réalisées à partir des dessins des enfants de l'école, et sont à découvrir dans les rues de Vétheuil ! « Ici commence la mer » est une réussite commune qui a demandé l'implication de beaucoup d'entre nous. Merci à l'artiste Adey bien sûr qui a mis tout son talent dans ses pochoirs, à Muriel Binet la directrice de l'école qui en a fait un véritable projet pédagogique de sensibilisation pour les écoliers, à l'équipe du foyer rural qui a réalisé une magnifique vitrine et exposition sur le thème des déchets et un très grand merci bien sûr aux enfants dont nous pouvons admirer les superbes dessins tous les jours en nous promenant dans le village.

Espérons que leur message de ne rien jeter dans les avaloirs soit entendu : Huit millions de tonnes de déchets en plastique sont rejetées tous les ans dans les océans et 80% des débris qui finissent à la mer sont d'origine terrestre. Le travail d'Adey fera aussi l'objet d'une exposition prochainement à la Galerie Sophie Dupeyrat.



Révélations musicales du Vexin



A l'occasion des 15 ans des Master classes, l'église de Vétheuil a eu la grande chance d'accueillir Adam Laloum et Jean Mouillère pour un superbe concert le 30 juillet dernier.

Covid 19 3ème injection

Les personnes de plus de 65 ans ayant reçu leurs deux doses de vaccin depuis au moins 6 mois sont invitées à recevoir une 3^{ème} dose.

Pour ce faire inscrivez-vous en mairie.

Bonne nouvelle : vous pourrez recevoir vos injections à la pharmacie Chambriion à Vétheuil.

Prochaines manifestations

- ◆ Dimanche 17 octobre à 16h : Concert à l'église de Vétheuil « Schubertiades »
- ◆ Samedi 27 novembre à 20h30 : Théâtre au foyer rural « Toutes choses géniales »

Les échos du conseil municipal

Séance du 29 janvier 2021

1 DEMANDE DE SUBVENTION AU PARC NATUREL REGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS

- Pour l'acquisition et la mise en place de nouvelles menuiseries dans le cabinet médical

Afin de poursuivre sa démarche d'économie d'énergie, la commune souhaite procéder au changement des menuiseries (fenêtres et portes).

Le montant des travaux s'élève à 40 757 € HT soit 48 908.40 € TTC.

L'aide du PNR s'élève à 40 % du montant hors taxe des travaux avec un plafond fixé à 30 000 € HT.

- Pour la refonte du plan local d'urbanisme (PLU)

Le PLU actuel de la commune de Vétheuil date de 2004 et n'est pas conforme au Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) qui intègre de nouvelles zones dites blanches (zones d'urbanisation) ainsi que des zones N (non constructibles).

Une aide financière à hauteur de 70 % du montant HT des dépenses plafonné à 30 000 € HT serait apporté à la commune par le PNR.

De même une aide est sollicitée dans le cadre de la dotation globale de décentralisation auprès des services de l'Etat.

2 DEMANDES DE DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) - CREATION D'UN CABINET MEDICAL

La commune sollicite l'Etat dans le cadre de la création du cabinet médical. Elle réitère une demande qu'elle avait faite en 2019 et 2020 alors que la dotation n'avait pu lui être attribuée (NB : elle a été attribuée en août 2021).

3 TARIFS CIMETIERE

Dans le cadre de la loi de finances 2021, certaines taxes funéraires sont désormais supprimées dont la taxe d'inhumation qui était en vigueur sur la commune.

Les tarifs sont consultables sur le site de la commune et en mairie.

4 CONVENTIONS

Plusieurs conventions sont votées :

- avec la Préfecture pour la transmission des actes du CCAS et de la caisse des écoles
- entre les communes de Vétheuil et Moisson ainsi que les communautés de communes

des Portes d'Ile-de-France et celle de Vexin Val de Seine pour le fonctionnement du bac piétonnier

- Avec le CIG pour la mise à disposition d'un technicien informatique.

5 COMPETENCE GEMAPI

La compétence GEMAPI a été transférée par la CCVVS au SMSO qui prendra en charge l'entretien des rus, la CCVVS devrait adhérer au SMSO pour la partie ruissellement des eaux.

Séance du 5 mars 2021

1 -TRAVAUX DE REHABILITATION - CABINET MEDICAL – MARCHES

La maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation d'un logement de fonction en cabinet médical a été confiée à la société EBK ARCHITECTURE.

Après consultation, les marchés ont été passés avec les entreprises suivantes :

- Lot n°1 : SOCIETE SAR
- Lot n°2 : TRECCANI ET FILS
- Lot n°3 : ASPECT DECO
- Lot n°4 : SANICOTHERM
- Lot n°5 : VISEU PEINTURE

Séance du 9 avril 2021

1 COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET DE LA COMMUNE

Le compte administratif 2020 de la commune représente les dépenses et recettes de l'année précédente, il est identique au compte de gestion du receveur municipal.

Fonctionnement :

| | |
|--------------------------------------|--------------|
| Dépenses : | 712 330,12 € |
| Recettes : | 873 511,26 € |
| Report exercice 2019 : | 192 648,23 € |
| Excédent de fonctionnement 2020 : | 161 181,14 € |
| Total résultat fonctionnement 2020 : | 53 829,37 € |

Investissement

| | |
|--------------------------------------|--------------|
| Dépenses : | 246 948,92 € |
| Recettes : | 230 344,16 € |
| Report exercice 2019 : | 235 916,49 € |
| Total résultat investissement 2020 : | 219 311,73 € |

Les échos du conseil municipal

2 COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT

Le compte administratif 2020 d'eau et d'assainissement représente les dépenses précédentes, il est identique au compte de gestion du receveur.

Exploitation

| | |
|---------------------------------|--------------|
| Dépenses : | 52 378,03 € |
| Recettes : | 67 030,77 € |
| Report exercice 2019 : | 334 374,28 € |
| Excédent d'exploitation : | 14 652,74 € |
| Total résultat d'exploitation : | 349 127,02 € |

Investissement

| | |
|-----------------------------------|---------------|
| Dépenses : | 886 798,14 € |
| Recettes : | 820 333,85 € |
| Report déficit 2019 : | -7 118,78 € |
| Déficit d'investissement : | - 66 464,29 € |
| Total résultat d'investissement : | - 73 583,07 € |

3 BUDGET PRIMITIF 2021

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 124 596,55 €
 La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 814 652,54 €

4 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2021

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à 360 715,63 €
 La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 270 253,64 €

5 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET BUDGETS ANNEXES

Madame le Maire propose :

A l'article 6574 :

| | |
|--------------------------------------|----------|
| Foyer rural | 6 500 € |
| Relais Cartable | 22 200 € |
| La Colline | 100 € |
| Anciens Combattants | 150 € |
| Les Amis de Vétheuil | 150 € |
| Tennis club de Vétheuil | 275 € |
| Les Camarguais | 200 € |
| Association des Secrétaires Généraux | 15 € |
| Association des pompiers | 100 € |
| Festival théâtral du Val d'Oise | 500 € |
| Les Coquelicots | 300 € |

A l'article 657361 :

| | |
|-------------------|------------|
| Caisse des Ecoles | 6 378,11 € |
|-------------------|------------|

A l'article 657362

| | |
|------|------------|
| CCAS | 8 952,92 € |
|------|------------|

6 REDEVANCES EAU & ASSAINISSEMENT 2021

A compter du 01/01/2021 elles sont fixées à :

- 0,64 € le m3 pour l'eau
- 0,76 € le m3 pour l'assainissement.

Séance du 17 juin 2021

1 DEMANDE DE SUBVENTIONS—EGLISE NOTRE-DAME DE VETHEUIL

Afin de mettre hors d'eau le bâtiment, plusieurs tranches de travaux sont prévues. La 1^{ère} est évaluée à 871 788.60 €.

Sont donc sollicités :

- la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour 40 % plus une aide supplémentaire de 10 % au titre du fonds incitatif et partenarial pour les petites communes,
- le Conseil Départemental pour 20 %
- Le Conseil Régional pour 20 %

Une demande de dérogation auprès du Préfet du Val d'Oise a été adressée (et obtenue cet été) car le taux de participation total apporté par les différents partenaires financiers dépasse 80 %. Cette programmation fera l'objet d'un étalement des dépenses sur 4 ans soit environ 20 000 € par an.

2 PRIX DU REPAS DE CANTINE RENTREE 2021

Le prix du repas est fixé à

- 4,25 € à partir du 1^{er} septembre 2021

3 RAPPORT SUR L'EAU 2020

Le rapport sur l'eau 2020 établi par la société SUEZ, délégataire de la commune, pour la distribution de l'eau potable et l'assainissement indique des données très satisfaisantes et en progression de rendement :

- 469 clients desservis
- 46 805 m3 d'eau facturés
- 10.6 km de réseau de distribution d'eau potable
- 2.91 m3 de pertes en réseau
- 83 % de rendement (78.6 % en 2019)
- 100 % de conformité sur les analyses physico-chimiques
- 1 réparation fuites sur canalisations
- Aucune réparation fuites sur branchements